

## Programmes publics de médicaments de l'Ontario

# Avis de la chef de la direction générale : le financement d'Infectra (infliximab) dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario

30 novembre 2016

À compter du **30 novembre 2016**, Infectra (infliximab) sera financé dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les bénéficiaires admissibles du PMO dans le traitement de la maladie inflammatoire chronique de l'intestin.

Infectra sera ajouté au Formulaire des médicaments de l'Ontario/Index comparatif des médicaments (le Formulaire) à titre de médicament à usage restreint (MUR) pour les indications suivantes :

- la maladie de Chronn
- la colite ulcéreuse
- la polyarthrite rhumatoïde grave
- la spondylarthrite ankylosante
- la polyarthrite psoriasique
- le psoriasis en plaques

Les détails sur les critères de MUR seront également publiés dans la mise à jour du Formulaire en novembre 2016 et peuvent être consultés (**en anglais seulement**) sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

[http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/odbf\\_eformulary.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/odbf_eformulary.aspx)

Afin d'informer davantage les fournisseurs de soins de santé et les patients, nous avons également prévu une foire aux questions (FAQ) à des fins de référence.

## **Renseignements supplémentaires**

### **Pour les pharmacies :**

Veillez communiquer avec le Service d'assistance du PMO pour les pharmacies au :  
1 800 668-6641

### **Pour tous les autres fournisseurs de soins de santé et le grand public :**

Veillez communiquer avec la ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161 ou ATS  
1 800 387-5559. À Toronto, ATS 416 327-4282.